

Rencontres naturalistes

Contribution à l'inventaire faunistique de Trémaouezan: les tenthrèdes

Nous avons appris récemment que la tourbière de Lann Gazel, sise sur la commune de Trémaouezan (Finistère) venait d'être classée grâce à un arrêté de protection de biotope du 10 octobre 1984.

L'évocation de cette localité nous a alors rappelé les intéressantes captures faites en ce lieu par notre regretté collègue Jean Barbier. Entomologiste dijonnais, il avait, de par ses fonctions de commissaire général de la marine, effectué de longs séjours dans différents ports du globe, entre autres celui de Brest. Il consacrait ses repos hebdomadaires à l'entomologie, récoltant des insectes qu'il conservait dans sa collection personnelle ou qu'il distribuait à quelques collègues selon leur spécialisation entomologique. C'est ainsi que tous les Hyménoptères qu'il a capturés se trouvent au Museum National d'Histoire Naturelle dans la collection de son ami Ch. Granger. En 1976, grâce à l'extrême obligeance de Mlle Kelner-Pillault récemment disparue, nous avons pu examiner toutes les tenthrèdes de cette collection, vérifier ou rectifier leur identification, répertorier les espèces qu'elle contenait, les localités et dates de récolte.

Nous avons ainsi noté la présence de 147 tenthrèdes recueillies par J. Barbier dans le Finistère, dont 77, appartenant à 34 espèces différentes, proviennent de la commune de Trémaouezan. Comme l'entomologie est généralement mal représentée dans les inventaires fauniques des réserves, parcs naturels ou milieux protégés, il nous semble utile de publier cette liste d'espèces d'autant que parmi elles se trouvent six espèces intéressantes du fait de leur rareté au niveau national.

Dans la liste ci-après les espèces sont présentées selon l'ordre systématique en précisant pour chacune d'elles: la ou les plantes-hôtes (leurs larves sont phytophages) (Chevin 1981) (1), le nombre et le

sexe des individus récoltés. J. Barbier a effectué 34 sorties entomologiques sur le site de Trémaouezan entre le 6 mai 1962 et le 30 août 1964 mais il n'a récolté des tenthrèdes qu'au cours de dix journées seulement: 11 mai et 7 juillet 1963; 10, 18 et 30 mai 1964; 7, 13, 14 et 20 juin 1964; 30 août 1964. Les captures ont été particulièrement abondantes les 13, 14 et 20 juin 1964.

Famille des ARGIDAE

Arge gracilicornis (Kl.). Ronce, églantier, 1 mâle et 3 femelles.

Famille des TENTHREDINIDAE

a) Sous-famille des SELANDRIINAE

Aneugmenus padi (L.). Fougères. 4 femelles.

* **Birka cinereipes** (Kl.). Myosotis. 2 femelles. Espèce rare capturée généralement dans les lieux frais ou au bord des eaux.

Dolerus gonager (F.). Graminées. 1 femelle.

Dolerus sanguinicollis Kl. Graminées (?). 1 mâle.

Nesoselandria morio (F.). Plante - hôte inconnue. 2 mâles et 3 femelles.

* **Stromboceros delicatulus** (Fall.). Fougères. 1 femelle. Cette rare espèce semble absente dans la moitié est de notre pays.

Strongylogaster lineata (Christ). Fougères. 3 femelles.

b) Sous-famille des BLENNOCAMPINAE

* **Allantus togatus** Panz. Chêne, bouleau, saule. 2 femelles. Espèce très rare en France.

Athalia circularis (Kl.). Glechoma, plantain, véronique. 2 mâles et 2 femelles.

Athalia lugens (Kl.). Crucifères (?). 3 mâles et 1 femelle.

(1). Chevin H., 1981. Les Hyménoptères Sumphytes ou Tenthredines. Morphologie, biologie, classification, répartition. Penn ar Bed, n° 105, 74-86.

Eutomostethus ephippium (Panz.). Graminées. 1 femelle.

Eutomostethus luteiventris (Kl.). Jonc. 1 femelle.

Metallus pumilus (Kl.). Ronce. 1 femelle.

Profenusa pygmaea (Kl.). Chêne. 1 femelle.

c) Sous-famille des TENTHREDINIANE

Aglaostigma aucupariae (Kl.). Gaillet. 2 mâles.

Aglaostigma fulvipes (Scop.). Gaillet. 2 femelles.

Macrophya annulata (Geoffr.). Potentille. 1 mâle et 1 femelle.

* **Pachyprotasis antennata** (Kl.). Frêne, spirée ulmaire, saule, menthe, lycope, 1 mâle. Espèce rare capturée généralement dans les milieux forestiers frais et assez clairs.

Pachyprotasis rapae (L.). Frêne, scrophulaire, verge d'or. 1 mâle et 1 femelle.

* **Rhogogaster punctulata** (Kl.). Aulne, bouleau, saule. 1 mâle et 1 femelle. Espèce relativement fréquente dans les Alpes, rare en plaine.

Rhogogaster viridis (L.). Aulne mais sans doute d'autres végétaux. 1 mâle et 2 femelles. Barbier a noté dans ses carnets de chasse que les 13, 14 et 20 juin 1964, les *R. viridis* étaient en nombre considérable ; il est regrettable qu'il n'ait pas recueilli plus d'individus car parmi eux devaient se trouver non seulement d'autres exemplaires de l'espèce précédente mais peut-être une ou deux espèces voisines (*chlorosoma*, *dryas*) confondues sous le nom de *viridis*.

Tenthredo atra (L.). Très polyphage. 1 mâle et 2 femelles.

* **Tenthredo ferruginea** Schrk. Fougères, aulne, saule. 2 femelles. Espèce rare mais apparemment répandue sur l'ensemble de la France puisque les 45 individus que nous avons pu examiner dans diverses collections proviennent de 25 départements différents, de plaine ou de montagne.

Tenthredo livida L. Très polyphage. 2 mâles et 4 femelles.

Tenthredo mesomelas L. Polyphage. 3 mâles.

Tenthredo notha Kl. Trèfle. 1 mâle.

Tenthredo temula Scop. Troène, marjolaine. 2 mâles et 3 femelles.

Tenthredo vespa Retz. Caprifoliacées et Oléacées. 1 mâle. Barbier a noté que le 20 juin 1964 les individus de cette espèce étaient très nombreux.

Tenthredopsis coqueberti (Kl.). Graminées. 2 mâles.

Tenthredopsis friesei (Kn.). Graminées. 2 femelles.

Tenthredopsis litterata (Geoffr.). Graminées. 1 femelle.

d) Sous-famille des NEMATINAE

Euura atra (L.). Saule, tremble. 1 femelle.

Pontania leucosticta (Htg.). Saule. 1 femelle.



Une espèce rare présente à Trémaouézan : *Stromboceros delicatulus*.

Cette liste est loin d'être exhaustive mais il convient d'attirer l'attention sur trois points importants :

- le nombre élevé des espèces par rapport au nombre d'individus collectés ; presque une espèce pour deux individus ;
- ces 34 espèces représentent environ le tiers des espèces de Symphytes connues avec certitude du département du Finistère ;
- parmi elles, 6 espèces sont rares en France.

Ceci indique une certaine richesse du milieu qui s'explique sans aucun doute par sa diversité floristique : une vingtaine de groupements végétaux y ont été recensés (Ballot, 1986) (2). Il serait donc intéressant de reprendre les collectes de tenthrèdes sur la commune de Trémaouézan, d'une part pour compléter cet inventaire, d'autre part pour comparer ces nouvelles récoltes à celles réalisées une vingtaine d'années plus tôt.

Enfin signalons que les tenthrèdes représentent une infime partie des récoltes entomologiques faites à Trémaouézan par J. Barbier. En effet, à la lecture de ses carnets de chasse aimablement communiqués par Madame Monique Prost du Musée d'Histoire Naturelle de Dijon, il

(2). Ballot J.N., 1986. Lann Gazel : sauvetage réussi. Pen ar Bed, n° 119, 172-178.

apparaît que si le matériel collecté contient d'autres Hyménoptères, la majeure partie concerne l'ordre des Coléoptères dont 37 familles ont été recensées sur cette commune. La plupart des captures ayant été identifiées jusqu'à l'espèce, la publication de ces listes serait des plus utiles pour compléter l'inventaire entomologique de ce site protégé et rendre ainsi

hommage au remarquable travail de notre regretté collègue et ami, Jean Barbier.

Henri Chevin
Laboratoire
de Faunistique écologique
I.N.R.A. Zoologie, 78000 Versailles.

L'orchis odorant en Bigoudénie

Juin 1984. L'inventaire des orchidées en Bretagne bat son plein. Mes prospections en pays bigouden me permettent de découvrir une nouvelle station comportant de 100 à 120 pieds d'une orchidée que j'identifie assez rapidement comme l'orchis odorant (*Orchis fragrans*).

Dernière localité

L'orchis odorant a toujours été rare dans notre région puisque la flore du Massif Armoricaïn (1) en cite moins de dix localités bretonnes, en Loire-Atlantique, en Ille-et-Vilaine, dans l'est des Côtes-du-Nord et dans le sud du Finistère. Cette orchidée a longtemps été considérée comme une sous-espèce de l'orchis punaise (*Orchis coriophora*), à peine moins rare que lui dans l'ouest de la France (1). Au cours des premières années de l'inventaire, l'orchis punaise n'a pu être retrouvé qu'en deux localités et l'orchis odorant n'avait pas été revu (2). Depuis lors, de profonds bouleversements intervenus dans ces deux stations ont très probablement rayé l'orchis punaise de la liste des espèces armoricaines. Notre station d'orchis odorant distincte de celles répertoriées antérieurement en pays bigouden, serait donc la dernière connue en Bretagne pour ce couple d'espèces sœurs.

A l'usage des chercheurs

L'orchis punaise présente des fleurs d'un rouge vineux, parfois mêlé de vert. Les trois éléments constitutifs du casque sont de longueurs sensiblement égales et forment un ensemble bien serré. Le labelle dont la partie centrale blanche est ponctuée de rouge, est trilobé. Le lobe médian est aussi long, voire un peu plus, que les lobes latéraux. L'épéron est gros et coudé à son extrémité. Quand elle n'est pas inodore, la fleur dégage une odeur de punaise

qui lui a valu ses noms scientifique et vernaculaire.

L'orchis odorant se distingue du précédent par des feuilles plus étroites, en gouttière. Globalement les couleurs de la fleur sont moins vives et le vert est plus fréquent que chez l'orchis punaise. Le casque est plus élancé et le lobe médian du labelle est généralement plus long que les lobes latéraux. L'inflorescence est en principe plus généreusement fournie que chez l'espèce voisine.

Il peut lui aussi être inodore mais, lorsque ce n'est pas le cas, il exhale un parfum plutôt agréable, rappelant la vanille. Alors que l'orchis punaise, dont la floraison a lieu en mai et juin, pousse typiquement sur des prairies humides au sol plutôt acide, l'orchis odorant semble préférer des substrats plus secs et plutôt calcaires ce qui contribue à expliquer sa présence en milieu dunaire.

Protection en cours

La répartition de l'orchis punaise est de type méridional. Celle de l'orchis odorant l'est plus encore. Cette orchidée fait partie du cortège de ces plantes à affinités méditerranéennes qui atteignent en Bretagne, et plus particulièrement sur le littoral bigouden, la limite nord de leur distribution. Cette situation, le statut de protection de l'espèce et sa rareté ont justifié une demande d'arrêt de protection de biotope, aujourd'hui en bonne voie, pour cette unique station bretonne de l'orchis odorant.

Michel Cossec

(1) H. des Abbayes et collaborateurs. Flore et végétation du Massif Armoricaïn.

(2) B. Bargain. Cartographie des orchidées de Bretagne. Bilan 1984. SEPNEB.